

COMMUNIQUE DE PRESSE

Transition des territoires : l'ADEME Ile-de-France aux côtés des collectivités franciliennes pour atteindre les objectifs de neutralité carbone

Le 23/06/2022

Depuis sa création, l'ADEME, à travers ses entités régionales notamment, accompagne les collectivités territoriales dans leur transition écologique et énergétique. Ces dernières ont un rôle clé à jouer pour atteindre les objectifs de neutralité de carbone : elles fixent un cap tout en étant au plus proche des habitants pour mener des projets visant à lutter contre le changement climatique, maîtriser les consommations de ressources et d'énergie, promouvoir les énergies renouvelables, soutenir le développement des mobilités actives ou encore améliorer la qualité de l'air. En 2021, l'ADEME Île-de-France a soutenu leurs missions essentielles, à hauteur de 26,2 millions d'euros. Ainsi, à l'occasion du salon de l'Association des Maires d'Île-de-France (AMIF), qui se tient les 28 et 29 juin 2022 (Portes de Versailles), l'ADEME revient sur les projets majeurs et ses ambitions pour permettre aux collectivités territoriales d'atteindre les objectifs de neutralité carbone.

« L'appétence des collectivités locales nous semble aujourd'hui évidente ! Elles lancent des démarches territoriales ambitieuses, programmatiques et pluriannuelles. Nous travaillons en confiance avec l'exécutif régional s'appuyant sur des dispositifs qui ont démontré leur efficacité que ce soit sur la chaleur renouvelable, la méthanisation ou encore l'économie circulaire et les déchets. Mais il nous faut continuer afin qu'ensemble, nous écrivons les nouveaux récits de la transition écologique pour parvenir à l'objectif de la neutralité carbone horizon 2050. » Jérémie Almosni, Directeur régional Ile-de-France de l'ADEME.

Un accompagnement de l'ADEME pour soutenir les collectivités territoriales à relever le défi climatique

Les collectivités territoriales réunies en établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) sont les moteurs du changement dans les territoires. Pour les accompagner dans leur démarche, l'ADEME :

- **Finance** leurs diagnostics et leurs études ;
- **Les encourage à élaborer des plans stratégiques** pour structurer un plan d'actions, notamment des plans climat-air-énergie ou des schémas directeurs sectoriels sur les énergies, la mobilité ou les déchets ;
- **Propose aux collectivités des outils et formations** afin d'acculturer les élu.e.s notamment aux enjeux climatiques et d'accompagner leur montée en compétences.

L'ACCOMPAGNEMENT DE L'ADEME : QUELQUES CHIFFRES CLES DES SUCCES DE 2021

101 projets pour 39,4 M€ en 2021 portés par des collectivités

9 collectivités en passe d'instaurer la tarification incitative des déchets sur leur territoire

12 projets proposés par les collectivités pour dépolluer les friches et améliorer la qualité de l'air

482 600 € engagés pour les études des collectivités dans le cadre du Fonds Chaleur

18 lauréats dans le cadre de l'Appel à projets AVELO 2

Quelques projets :

- **A Cergy-Pontoise**, l'ADEME Ile-de-France a soutenu la mise en œuvre du plan vélo pour accompagner la transition des mobilités. L'accompagnement de l'ADEME Ile-de-France a permis à la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise de mettre en place une organisation de travail transversale à tous leurs services et de se former. Cet accompagnement leur permet ainsi de poursuivre leur action et de passer à la vitesse supérieure en continuant de développer les modes de déplacements actifs et partagés.
- **A Ivry-sur-Seine**, l'ADEME Ile-de-France a accompagné le développement d'un écosystème du réemploi à Ivry Confluences. Le principe : recycler la ville par petits morceaux en récupérant les ressources des démolitions pour les réutiliser dans la construction de nouveaux projets immobiliers ou l'espaces publics.

Pour en savoir plus sur les projets accompagnés par l'ADEME :

<https://bibliothèque.ademe.fr/cadic/6756/ra-idf-2021-v1.pdf>

Des programmes clés en main proposés par l'ADEME pour faire rayonner la transition

L'ADEME Ile-de-France met en place de nombreux programmes, à destination des collectivités territoriales. Ces programmes ont pour ambition de les accompagner, d'un point de vue financier et stratégique, pour atteindre leurs objectifs.

Parmi ces programmes, **les Contrats d'Objectifs territoriaux (COT)** est l'un des programmes les plus ambitieux. A travers ce dernier, **l'ADEME Ile-de-France soutient 12 territoires¹, pour un montant global de 4,2 millions d'euros** : Roissy Pays de France, Marne et Gondoire, Melun Val de Seine, Grand Paris Sud Seine-Essonnes-Sénart, Cœur d'Essonne, Versailles Grand Parc, Est Ensemble, Val Parisis, Cergy-Pontoise, la Communauté Urbaine Grand-Paris-Seine et Oise ainsi que la Communauté de Communes Pays de Montereau **disposent désormais des moyens financiers et stratégiques de renforcer leur force vive, de réaliser des études ainsi que des actions de communications pour faire rayonner leur projet.**

Afin de bénéficier de ces ressources, **l'allocation est conditionnée à l'atteinte d'objectifs mesurés par les labels Climat-Air-Énergie et Économie Circulaire du nouveau programme « Territoire Engagé Transition Écologique ».**

¹ 8 Communautés d'Agglomération : Roissy Pays de France, Marne et Gondoire, Melun Val de Seine, Grand Paris Sud Seine-Essonnes-Sénart, Cœur d'Essonne, Versailles Grand Parc, Est Ensemble, Val Parisis, Cergy-Pontoise.

¹ Communauté Urbaine : Grand-Paris-Seine et Oise.

¹ Communauté de Communes : Pays de Montereau

FOCUS « TERRITOIRE ENGAGÉ TRANSITION ECOLOGIQUE »

Lancé en 2021, cette démarche intégrée est un accompagnement complet sur les démarches de transition écologique, destiné aux communes et aux Établissements publics de coopération intercommunale. Ce programme est composé de deux labels complémentaires :

- le label CLIMAT – AIR – ÉNERGIE (anciennement Cit'ergie) ;
- le label ÉCONOMIE CIRCULAIRE.

A date, 19 collectivités sont déjà engagées, concernant 5 millions d'habitants, soit 41% de la population régionale.



Contacts presse :

Tiphaine ARMAND – tiphaine.armand@havas.com

Myriam HAMZA – myriam.hamza@havas.com

ADEME

Tél : 01 58 47 81 28

Mél : ademepresse@havas.com

Service de Presse

155 bis, Avenue Pierre Brossolette
92541 Montrouge Cedex



L'ADEME EN BREF

À l'ADEME - l'Agence de la transition écologique -, nous sommes résolument engagés dans la lutte contre le réchauffement climatique et la dégradation des ressources.

Sur tous les fronts, nous mobilisons les citoyens, les acteurs économiques et les territoires, leur donnons les moyens de progresser vers une société économe en ressources, plus sobre en carbone, plus juste et harmonieuse.

Dans tous les domaines - énergie, économie circulaire, alimentation, mobilité, qualité de l'air, adaptation au changement climatique, sols... - nous conseillons, facilitons et aidons au financement de nombreux projets, de la recherche jusqu'au partage des solutions.

À tous les niveaux, nous mettons nos capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, du ministère de la Transition énergétique et du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

www.ademe.fr



[@ademe](https://twitter.com/ademe)